



Code de vie du camp de jour Zoo-Animation Estrie

Le code de vie est basé sur la valeur du **RESPECT**, afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour.

Il a pour but de vivre l'expérience du camp dans un climat harmonieux tout au long de l'été.

Nous invitons les parents à regarder attentivement ce code avec votre enfant avant sa première semaine de camp, le vulgariser, ainsi qu'assurer sa compréhension.

Règles de conduite

L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie. Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, etc.) et physique (bousculades, batailles, frapper, mordre, lancer un objet, etc.) le coordonnateur communique automatiquement avec les parents. Bref la violence, c'est tolérance zéro!

L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activités. Ses vêtements ne doivent pas porter d'inscriptions ou des dessins à caractères haineux, violent ou obscène.

L'enfant est respectueux envers les animaux. Il ne crie pas près d'un animal et ne lui cause pas de tort volontairement (lancer des roches ou du sable, etc.). Il applique en tout temps les consignes de sécurité qui lui sont expliquées avant d'approcher un animal.

L'enfant respecte les installations, l'environnement et le matériel qui est mis à sa disposition par Zoo-Animation Estrie. Il ne laisse pas d'effets personnels ou des déchets derrière lui et il contribue à maintenir un environnement propre. Un dédommagement sera facturé au parent ou au tuteur de l'enfant dans le cas de bris intentionnel des installations et du matériel d'animation.

Tout manquement au « code de vie » entraîne des conséquences. Les étapes suivantes seront appliquées.

1- L'animateur donne à l'enfant jusqu'à un maximum de trois avertissements verbaux avant de le conduire au responsable du camp.

2- Le responsable sollicite l'enfant à effectuer un processus de réflexion et de réparation des torts causés.



Code de vie du camp de jour Zoo-Animation Estrie

Le parent ou le tuteur est informé de la situation lorsque celui-ci vient chercher son enfant en fin de journée.

Si le comportement persiste :

3- Le responsable communiquera avec les parents pour qu'une rencontre ait lieu.

4- Suite à la rencontre, si le comportement de l'enfant demeure inadéquat, il sera suspendu pour le reste de l'été. Dans ce cas-ci, les semaines où l'enfant sera absent seront remboursées (les frais d'inscription et de la semaine en cours ne seront pas remboursés).

Une politique « **tolérance zéro** » est mise en œuvre pour les enfants ayant un comportement inapproprié. Zoo-Animation Estrie se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour.

En inscrivant votre enfant au camp de jour de Zoo-Animation Estrie, vous acceptez de contribuer au respect de ce code de vie.